

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : L'Adjoint au Chef d'Agence

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

<b>Assistant socio-éducatif en Agence Solidarités Côte-d'Or</b> Spécificité insertion et agrément assistantes maternelles Assistant de Service Social
---

Grade et filière	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE
------------------	---

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

<b>Rattachement hiérarchique</b>
----------------------------------

POLE SOLIDARITÉS, JEUNESSE, CULTURE, SPORTS				
DIRECTION	Agence Solidarités Côte-d'Or	Espace Solidarités Côte-d'Or	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico-sociale territorialisée	Beaune	Beaune	8, Rue du Faubourg Saint Jean	BEAUNE

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence Solidarités Côte-d'Or (équipe d'encadrement, tout professionnel)
- Services du Pôle Solidarités
- Les Pôles du Conseil Départemental

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

Nombre de personnes encadrées :

## **B) Relations externes**

- Usagers du Service Public
- Etablissements scolaires, services et établissements médico-sociaux
- Services publics, privés et associatifs dans le domaine de la santé, du logement et de l'insertion sociale et professionnelle, de la culture
- Autres partenaires de l'action médico-sociale
- Elus

### **3) MISSIONS PRINCIPALES :**

- Garantit les réponses individuelles aux usagers et met en place un accompagnement socio-éducatif, si nécessaire,
- Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local,
- S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités, Jeunesse, Culture, Sports (PSJCS) et les porte,
- Pour le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle : peut être chargé de coordonner l'activité d'autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques).

### **4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

- **Garantit les réponses individuelles aux usagers et met en place un accompagnement socio-éducatif si nécessaire :**
  - Accueille les usagers, écoute leur demande, évalue la réponse à y apporter et l'explique,
  - Sur la base d'un diagnostic, co-définit les objectifs du projet d'intervention sociale, de sa mise en place et de son évaluation avec l'utilisateur, prenant en compte ses capacités et ressources afin de développer l'autonomie et la compétence sociale,
  - Assure une fonction de médiation familiale, sociale et inter-institutionnelle,
  - Oriente les usagers vers les services appropriés et apporte son soutien pour les démarches administratives,
  - Assure les évaluations dans le cadre des recueils et traitements d'informations préoccupantes liés à l'enfance en danger,
  - Réalise les enquêtes sociales et rédige les écrits nécessaires.
- **Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local :**
  - Impulse et co-anime des interventions sociales d'intérêt collectif impliquant des groupes d'utilisateurs ou des partenaires autour d'une problématique,
  - Contribue à l'évaluation formalisée des projets mis en œuvre.

- **S’inscrit dans les orientations du PSJCS et les porte :**
  - Participe aux réunions d’Espace, d’Agence, de service, de mission,
  - Met en œuvre les dispositifs validés par le Pôle Solidarités en s’appuyant sur les référentiels existants et en contribuant à la transversalité,
  - Contribue à la formation pratique des étudiants en travail social (accueil de stagiaires),
  - Via son expertise sociale, repère, analyse puis informe sa hiérarchie des besoins sociaux sur le secteur,
  - Est amené à représenter le Pôle Solidarités dans les instances partenariales et assure formellement le rendu compte,
  - Peut assurer des tâches, dans le cadre de son accompagnement socio-éducatif, par délégation du cadre (hors management) lorsque la présence de celui-ci n’est pas indispensable (ex. temps de signature avec un usager...),
  - Peut exercer la référence sur une thématique, un dispositif ou sur un territoire.
  
- **Peut être chargé de coordonner l’activité d’autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques) :**
  - Coordonne l’organisation de la continuité du service au sein d’une équipe,
  - Anime des réunions ou groupes de travail,
  - Assure les relais d’informations ascendantes et descendantes.

## 5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

### **Spécificité :**

Usage possible d’un véhicule personnel avec indemnisation kilométrique.

Déplacements sur le territoire rural de l’ESCO avec véhicule de service à privilégier, mais il y a besoin ponctuellement d’un véhicule personnel avec frais de remboursement afférents ;  
 Connaître la législation et la réglementation relatives aux dispositifs d’insertion sociale et professionnelle, de formation, d’emploi.

Connaître les partenaires extérieurs de l’insertion professionnelle et de la formation professionnelle.

Assurer une veille informative, pédagogique et technique sur les dispositifs emploi insertion.

Valider et évaluer le projet professionnel.

Réaliser des évaluations d’information préoccupante sur l’ensemble du territoire de l’ESCO

### **Auprès des assistantes maternelles**

Travail social à assurer auprès des assistantes maternelles en lien avec la Cellule d’Accueil du Jeune Enfant (CAJE)

Maîtrise de la législation et son évolution liée aux agréments des Assistantes Maternelles.

Évaluation des candidats Assistantes Maternelles pour la délivrance des agréments ou auprès des Assistantes Maternelles en ce qui concerne les modifications des agréments.

Accompagnement des Assistantes Maternelles dans la gestion de leur agrément ainsi que des parents des enfants en garde.

Évaluation des éléments inquiétants en binôme avec la PMI

Assure un partenariat régulier avec le Relais Petite Enfance du territoire

### **Modalités d’intervention :**

30% sur la ville de Beaune

50% sur le secteur de Nolay avec des permanences délocalisées

20% sur l’agrément des assistantes maternelles

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

### TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Evaluer une situation sociale dans toutes ses composantes
Conduire un entretien avec une personne et/ou sa famille afin de recueillir des données sociales
Adapter ses interventions au regard des spécificités des usagers et des familles
Instruire des dossiers à caractère social
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel.
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Articuler son intervention en coordination avec l'ensemble des partenaires
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Participer à la mise en œuvre d'un projet en tant que membre d'une équipe
Connaître les principes et les enjeux des sciences sociales
Utiliser les applicatifs métiers

### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Construire et mettre en œuvre un plan d'aide adapté aux problématiques des publics et à leurs ressources mobilisables, afin de favoriser leur autonomie (accompagnement individuel, y compris à domicile, et collectif)
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire (en individuel ou collectif), le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Dégager les éléments principaux d'une situation en distinguant bien l'essentiel de l'accessoire, le factuel et l'analyse, pour pouvoir les restituer à l'oral comme à l'écrit, notamment dans un cadre formalisé
Gérer son temps et ses activités de façon à respecter les objectifs et les délais fixés
Participer à des actions de formation professionnelle et/ou d'échange des pratiques, transmettre ses compétences
Rentrer en relation avec la personne et favoriser la mise en confiance
Argumenter et savoir trouver des éléments de solution y compris avec des interlocuteurs hostiles ou agressifs
Appliquer l'éthique et la déontologie du travail social